

# RAPPORT

## sur les travaux de la Commission en 1969

---

*Monsieur le Ministre,*

Les réunions statutaires (trois réunions plénières et six réunions de section) ont eu lieu à Bruxelles les 27 janvier, 19 mai et 27 octobre 1969, dans les locaux de la Fondation Universitaire.

Les communications suivantes y ont été faites :

A) aux réunions plénières :

1. A. BOILEAU : *Adaptation phonétique des toponymes germaniques de la région d'Outremeuse empruntés tardivement par le wallon* (1).

2. J. L. PAUWELS : *Het toponiem Schaluin* (< ascalonia?) (2).

B) à la section wallonne :

1. A. GOOSSE : *Le picard et le wallon sources du jargon des Coquillards?*

M. Pierre Guiraud vient de publier, dans les *Cahiers de lexicologie* (n° 2 de 1967), une étude sur le jargon des Coquillards, tel

(1) A paraître dans *Toponymie dialectale germano-romane du nord-est de la province de Liège. Analyse lexicologique et grammaticale comparative* (§§ 84-85).

(2) Paru dans *Naamkunde*, II (1970), pp. 34-40.

qu'il est connu par le dossier du procès de Dijon (1455). La conclusion de cet article est que le jargon de la Coquille « n'est qu'une forme des dialectes picardo-wallons avec des extensions normandes au nord et surtout, au sud, lorrains et franc-comtoises ». Cette conclusion n'est pas acceptable. M. Guiraud s'est fondé exclusivement sur le dictionnaire de Wartburg, en l'interprétant souvent de travers et en négligeant de se reporter aux exemples de Godefroy, etc. Le résultat, c'est qu'il donne pour picards ou wallons des mots qui appartenaient manifestement au français commun du moyen âge (*haubert, vendanger, rover*, etc.) ; les données prises dans les dialectes modernes ne sont pas plus sûres. Si l'on examine de façon méthodique la localisation de ce vocabulaire, on constate que les mots d'origine régionale ne viennent pas d'une direction unique, mais aussi bien du provençal ou du franco-provençal que du Nord ou de l'Est. L'étude de M. Guiraud montre en outre une méconnaissance profonde de la nature du dialecte (1).

## 2. É. LEGROS : *Les survivances wallonnes du latin stare.*

M. Legros présente un inventaire de ces survivances, après avoir rappelé sommairement le problème des formes du type *stesant* de l'ancienne langue, à expliquer probablement par influence des formes de *gésir*, encore que des influences diverses aient pu agir. D'après les témoignages des différentes sources (y compris les écrivains dialectaux), il étudie les formes du type *sta*, le liégeois *sins wê-ster* « sans tarder », *dis-tant* « à partir de (surtout au sens local) », *pi-stant* « debout » (et variantes), *mèster* « être de trop », *raster* « se reposer », d'où *rasta* « homme tranquille », à *rasta* (d'où à *rèsta*) « en repos », « à quia », évoquant aussi un synonyme de *rasta* « halte » : *tèsta* ou *tâsta*, difficile à expliquer. La famille étant bien représentée en malmédien, Feller y voyait une influence de l'allemand *stehen*, mais ce n'est qu'un archaïsme latéral. Les hameaux de Stavelot, *Binsta*, *Mâsta*, *Mîsta*, *Hôsta* sont aussi des survivances, *mâsta* « mauvaise situation » étant d'ailleurs attesté dans un texte wallon de 1743.

(1) Ce texte doit être publié dans les *Cahiers de lexicologie*, n° 2 de 1969.

3. É. LEGROS : *Wallon crinci le van.*

Analyse, critique et mise au point de l'article *crienta* « paille, déchets de vannage » du *FEW*, surtout pour les continuateurs du dérivé \**crientiare*. Répartition du terme (et significations dérivées) en Belgique romane : sporadiquement en liégeois, de l'Ardenne à la Hesbaye, déborde en Brabant wallon, en gaumais et dans la région de Tournai. Les verbes *krinsen* et *krinsschouderen*, attestés dans plusieurs parlars de la Belgique flamande, sont également à rattacher à \**crientiare*.

4. M. YANS : *Mont en toponymie.*

Certains toponymes en *-mont* désignent en Hesbaye des terrains plats. On pourrait se demander si *mansionem* ne serait pas à leur origine. M. Yans invoque l'analogie avec la préposition *amon* « chez ». Les philologues ne sont pas convaincus par cette argumentation, car *amon* est une contraction wallonne de *à mâhon* : *amon* ne remonte pas directement au lat. *ad mansionem*.

5. M. YANS : *L'évolution cadastrale d'un domaine cistercien.*

Il s'agit du domaine de Tiribu, qui, d'abord propriété ecclésiastique, est passé en mains laïques en 1478. Le but de cette communication est montrer l'intérêt de certains documents, méritant d'être publiés, qui peuvent expliquer des déplacements de toponymes. C'est à tort que les toponymistes croient trop souvent que les plans POPP représentent la situation existant au moyen âge.

6. É. LEGROS : *Les monnaies (et « de l'argent ») à Malmédy.*

Inventaire des dénominations. Des *bouhes*, *fénins*, *çants*, *édants*, *brokes* et *broûlés* pour « de l'argent ».

De plus, *cwibus*, que le français populaire a connu ; *pokeu*, *griblettes* et *xhuë* dans le dictionnaire de VILLERS, le dernier à lire sans doute *hûye* et à rattacher à la famille de *siffler* ; des *guèn's* et des *manacas*, d'origine obscure. Parmi les noms de monnaies, *pèce d'onze*, dont l'origine est aussi difficile à déterminer ;

*trûschèt*, qui signifie aussi « diabolotin » ; *moutche*, resté comme synonyme de « forte somme ».

7. J. WARLAND : *Identification* : « ung seybrich... qui avoit trois craine ».

Il s'agit d'un document de 1596 publié par M. Remacle (dans *Le pays de Saint Remacle*, 1963), un relevé des choses qui ont disparu dans une maison : « ung seybrich sur le dresseux qui tenoit deux stier et plus et qui avoit trois craine allentour ». M. Warland montre que *craine* est pour le wallon *crâne* « robinet » et que *seybrich* est au départ le nom de la ville de Siegburg (anciennement *Sigibert, Siberg*), qui était renommée à cette époque dans toute l'Europe pour son industrie de la poterie.

En complément, M. Remacle apporte d'autres attestations qui confirment l'interprétation de *seybrich*.

C) à la section flamande :

1. J. MOORS : *Westgerm. ai in het huidige Limburgs*.

2. M. HOEBEKE : *Het systeem der augmentatieveën bij mannelijke persoonsnamen in een Zuidoostvlaams dialect*.

3. V. F. VANACKER : *Een paar punten uit een vergelijkend syntaxisonderzoek van enkele Zuidnederlandse dialecten*.

*La composition de la Commission* s'est modifiée comme suit : M. V. F. VANACKER a été élu membre titulaire en remplacement de M. H. J. VAN DE WIJER, décédé le 4 décembre 1968 ; M. F. DEBRABANDERE, professeur à l'École normale moyenne de Bruges, a été élu membre correspondant. La Commission a éprouvé une perte sensible en la personne de M. Edgard RENARD, membre correspondant depuis 1927 et membre titulaire depuis 1937, décédé le 29 juillet 1969.

*Le Bureau de la Commission* pour la période 1969-1971 a été constitué de la manière suivante : M. O. JODOGNE,

président général ; M. A. BOILEAU, secrétaire général ; M. H. DRAYE, vice-président de la Commission et président de la section flamande ; M. M. GYSSELING, secrétaire de la section flamande ; M. W. BAL, président de la section wallonne ; M. A. GOOSSE, secrétaire de la section wallonne.

*Publications de la Commission* : Le tome XLI (1967) du *Bulletin de la Commission*, paru en 1969, contient, outre la partie administrative habituelle, des études dialectologiques et onomastiques de MM. J. HERBILLON, O. JODOGNE É. LEGROS et M. HOEBEKE, ainsi que les sept premiers chapitres de la bibliographie critique « De plaatsnamenstudie in 1959-1965 » de MM. H. DRAYE et K. ROELANDTS. En 1969 est également sorti de presse le n° 12 des *Mémoires* de la section wallonne (A.-M. FOSSOUL-RISSELIN, *Le vocabulaire de la vie familiale à Saint-Vaast*). Le tome XLII (1968) du *Bulletin* est en cours d'impression. Le n° 12 des *Werken* de la section flamande (R. WILLEMYNS) et le n° 13 des *Werken* et des *Mémoires* (P. BOUGARD et M. GYSSELING, publication commune aux deux sections) sont prêts à l'impression ; le n° 14 des *Mémoires* de la section wallonne (P. RUELLE) est actuellement chez l'imprimeur et peut être mis à la composition.

Les publications de la Commission ont été distribuées régulièrement aux institutions, revues et personnes avec lesquelles nous entretenons des *relations d'échange*. Le nombre d'exemplaires du *Bulletin* que la Commission met à la disposition des centres scientifiques des universités belges pour être remis aux étudiants et chercheurs portant un intérêt particulier aux études de dialectologie et d'onomastique a été porté de 85 à 110.

En matière d'*attribution ou de changement de noms de rues*, la Commission a été consultée par les quatre-vingt-

sept communes citées ci-après (l'astérisque distingue les communes qui, dans le choix des noms proposés, se sont inspirées des traditions toponymiques et folkloriques locales, comme le recommande la Commission) : Achel, Alleur, Alveringem, \*Andrimont, Baal, Bazel, Beyne-Heusay, Blankenberge, Boechout, Boutersem, Brugelette, Bruges, Bruxelles, Bure, Châtelet, Chaumont-Gistoux, Deerlijk, \*Dison, Ertvelde, \*Essen, Etterbeek, Farciennes, Flémalle-Grande, Fleurus, Forest, Geer, Gourdinne, Gozée, Haccourt, Herstal, Holsbeek, Huy, Ixelles, Jemeppe-sur-Meuse, Jette, Keumiée, Koningshooikt, Lambermont, Liège, Lierre, Limelette, Loverval, \*Machelen, \*Malmedy, Meise, Molenbeek-Saint-Jean, \*Mons, Moxhe, Mozet, Naninne, Nassogne, Ohain, \*Okegem, Olne, Oostkamp, \*Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, Ostende, \*Pommeroeul, \*Profondeville, Quaregnon, Raeren, \*Recogne, Rhode-Saint-Genèse, \*Romershoven, Ronquières, Roosbeek, Roulers, Roux, \*Ruisselede, Saint-Gilles, Schorisse, Seraing, \*Sougné-Remouchamps, Spa, Stavelot, Suarlée, Tielt, \*Tirlemont, Tournai, Turnhout, Vielsalm, Vieux-Genappe, Vilvorde, Waulsort, \*Winksele, Zandvoorde, Zichem.

La Commission a été invitée par le Ministère de l'Intérieur à faire connaître son avis concernant le nom à donner aux communes qui ont fusionné. Chaque cas a été examiné et traité séparément. Elle a adopté la ligne de conduite suivante : lorsque deux (ou plusieurs) communes sont réunies pour former une nouvelle entité, on attribue à celle-ci comme nom officiel de préférence celui de la commune la plus importante. Deux autres solutions peuvent néanmoins, dans certains cas exceptionnels, être envisagées : 1° les noms des deux communes peuvent être purement et simplement juxtaposés, ainsi que cela a déjà été le cas dans le passé ; 2° si, éventuellement, un nouveau nom est

employé, ce nom doit nécessairement être celui d'une agglomération importante située entre les deux localités qui fusionnent ; la Commission s'oppose cependant impitoyablement à l'adoption de noms de fantaisie, fabriqués pour la circonstance. Ont été recommandées ou acceptées les dénominations suivantes : Borlo, Brustem, Duras, Gérompont, Gingelom, Grâce-Hollogne (Grâce-Berleur + Hollogne-aux-Pierres), Hoepertingen, Kozen, Montenaken, Nieuwerkerken, Sint-Truiden (Saint-Trond), Trois-Ponts (Wanne + Fosse), Velm, Wattripont-Arc, Westende et Zepperen.

A la demande du Ministère de l'Intérieur, la section wallonne prépare la confection d'une liste de noms de communes de la partie francophone du pays indiquant leur *prononciation* française correcte, dans les cas où l'orthographe risque d'induire en erreur. De même, la section flamande envisage la possibilité de dresser une liste générale des *hameaux* de la partie néerlandophone du pays avec leur *orthographe* et leur *prononciation* correctes. L'Institut d'Onomastique (Instituut voor Naamkunde) de Louvain a accepté d'assumer cette tâche ; il s'agit d'une œuvre considérable, qui devrait être subsidiée par le Ministère.

La Commission a poursuivi la *revision linguistique des noms géographiques des cartes d'état-major*. Au cours de l'année 1969, la section wallonne, sous la direction de M. J. HERBILLON, a procédé à l'examen et à l'étude scientifique de 1789 toponymes dans les 93 communes suivantes : Achêne, Achet, Alle, Ambly, Anloy, Assesse, Aye, Baillonville, Bande, Barvaux-Condroz, Bellevaux, Bois-et-Borsu, Bonsin, Borlon, Bruly, Bure, Carlsbourg, Ciney, Couvin, Crupet, Daverdisse, Dorinne, Durnal, Emptinne, Fays-les-Veneurs, Florée, Flostoy, Forrières, Framont, Fronville, Gembes, Graide, Grand-Han, Grune, Hamois,

Han-sur-Lesse, Hargimont, Harsin, Haut-Fays, Have-  
lange, Heure, Hogne, Hotton, Jemelle, Jeneffe, Le Mesnil,  
Lesterny, Maffe, Maissin, Malvoisin, Marche-en-Famenne,  
Marenne, Masbourg, Méan, Miécret, Mohiville, Monceau-  
en-Ardenne, Naomé, Nassogne, Natoye, Nettinne, Nismes,  
Noiseux, Nollevaux, Oignies-en-Thiérache, Oizy, On,  
Opont, Paliseul, Pessoux, Petigny, Porcheresse, Redu,  
Rochefort, Rochehaut, Roy, Schaltin, Scy, Sensenruth,  
Septon, Sinsin, Somme-Leuze, Sovet, Spontin, Tenneville,  
Thynes, Ucimont, Verlée, Vivy, Waha, Waillet, Wavreille.

Suite à une demande écrite du Colonel Simonet, direc-  
teur de l'Institut Géographique Militaire, M. É. LEGROS  
a exposé à nouveau les critères adoptés pour l'orthographe  
des toponymes de la partie francophone du pays. La  
section wallonne ne voit aucune raison de modifier ces  
critères. De toute façon, il ne peut être question d'une  
norme unique applicable aux noms de tout le pays.

M. VAN LOEY a représenté officiellement la Commission  
au XXVII<sup>e</sup> Vlaams Filologencongres à Bruxelles, du 8  
au 10 avril 1969. MM. J. HERBILLON et K. ROELANDTS  
ont représenté la Commission au X<sup>me</sup> Congrès Interna-  
tional des Sciences onomastiques à Vienne, du 8 au 13  
septembre 1969.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de  
nos sentiments les plus distingués.

Louvain et Liège, le 31 janvier 1970.

*Le Secrétaire,*  
A. BOILEAU.

*Le Président,*  
O. JODOGNE.